

Inscriptions Administratives en 3^{ème} Cycle Lyon Est - 2016-2017

INSCRIPTIONS EN D.E.S SPECIALITE MEDECINE GENERALE DU 06 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2016

L'étudiant doit obligatoirement s'inscrire en DES par internet (1ère, 2ème ou 3ème année) jusqu'à validation du Diplôme d'Etudes Spécialisées, et régler par CB les droits d'inscription correspondant.

Afin d'identifier les étudiants fonctionnaires ou militaires, lors de votre inscription sur internet, veuillez noter, pour compléter le champ « Activité professionnelle », le code K.

Rappel : Les étudiants inscrits en DES peuvent soutenir leur thèse dès lors que trois semestres de stage sont validés sans régler de droits d'inscription supplémentaires.

INSCRIPTIONS EN THESE DE MEDECINE TOUTES SPECIALITES DU 06 SEPTEMBRE AU 23 DECEMBRE 2016

Etudiant ayant validé son D.E.S. et n'ayant pas encore soutenu sa thèse.

La soutenance de la thèse **doit** intervenir, **au plus tard, trois années après** l'obtention du diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) en France.

L'inscription administrative à l'Université est obligatoire pour soutenir sa thèse, assurer des remplacements, accéder à la BU et aux autres services de l'UCBL 1.

L'étudiant ayant validé le DES, qui ne souhaite pas s'inscrire en année thèse, doit impérativement en informer le Bureau du 3^{ème} cycle de Lyon Est :
marie.rouyer@univ-lyon1.fr

Dérogation :

Si la thèse n'a pas pu être soutenue dans les délais légaux impartis, une dérogation dûment justifiée peut être accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale.



Exemple : Un étudiant inscrit en 3^{ème} année de DES pour l'année universitaire 2015/2016, qui a validé son DES en avril ou octobre 2016 et qui prévoit de passer sa thèse à partir de janvier 2017 **doit s'inscrire en année thèse et payer les droits universitaires pour l'année 2016/2017.**

SAUF si ce même étudiant passe sa thèse avant le 16 décembre 2016, pas d'inscription en « Thèse » pour 2016/2017.

1/ - Laisser-passer en thèse

Avant toute inscription en thèse *en ligne*, demandez votre laisser-passer par email à la responsable du bureau du 3^{ème} cycle de l'UFR de médecine Lyon Est marie.rouyer@univ-lyon1.fr en indiquant vos nom & prénom, date de naissance et numéro d'étudiant.

2/ - Ré inscription en ligne sur le site internet de l'Ucbl :

http://ia-web-lyon1.univ-lyon1.fr/redirection_ia.php

Assurance obligatoire : Vous devez fournir une attestation de responsabilité civile et une professionnelle précisant que vous êtes bien assuré pour vos stages et votre vie privée, pour l'année universitaire 2016/2017.